RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Mandataire judiciaire

Le ou la mandataire judiciaire représente les créanciers (salariés, Trésor public, fournisseurs, banques...) d'une entreprise placée en redressement judiciaire. En cas de liquidation de celle-ci, le ou a mandataire est chargé/e de vendre les biens, de rembourser les dettes et de prononcer l'arrêt total de l'activité.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Statut : **Libéral**

Secteur professionnel : Droit et justice

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime manier les chiffres



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Représenter les créanciers

Une entreprise dans l'incapacité de payer ses dettes peut être placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce ou de grande instance, à la demande des créanciers (salariés, clients, fournisseurs, banques...) représentés par le ou la mandataire judiciaire. Ce ou cette professionnel/le analyse les comptes, épluche les factures, vérifie le montant exact des dettes pour proposer des solutions de remboursement.

Procéder à la liquidation

Si les tentatives de redressement ont échoué, le tribunal ordonne la liquidation judiciaire de la société. Le ou la mandataire (appelé/e alors liquidateur / liquidatrice) procède à la vente des biens de l'entreprise, de l'artisan/e ou du commerce aux enchères ou à l'amiable. Il ou elle gère les licenciements et règle les sommes dues aux créanciers en fonction de leur rang (salariés, Trésor public, propriétaires des murs, créanciers nantis...). Lorsqu'un repreneur a été accepté par le tribunal, le ou la mandataire procède à la cession de l'entreprise avec reprise partielle ou totale des salariés. Le liquidateur ou la liquidatrice agit sous le contrôle d'un ou d'une juge-commissaire, du ou de la procureur/e de la République et d'un/e commissaire aux comptes.

Vérifier les responsabilités

Collaborant, au cours de ses missions, avec tous les acteurs de la procédure (juges, patrons, créanciers, banques, salariés...), le ou la mandataire apporte au juge ou à la juge sa connaissance du terrain et des dossiers. S'il ou elel constate des faits susceptibles d'engager la responsabilité pénale ou civile des dirigeants (faute de gestion, faillite personnelle, etc.), il est possible de saisir le ou la procureur/e de la République.

Compétences requises

Spécialiste du droit, mais pas seulement

Outre des connaissances approfondies en droit (commercial, civil, social, fiscal), ce métier exige des compétences complémentaires en gestion, en finance, et plus particulièrement en comptabilité.

Humanité et diplomatie

Le ou la mandataire judiciaire doit faire preuve d'une grande capacité d'écoute et d'adaptation pour gérer, au mieux, des situations critiques. Ses décisions, lourdes de conséquences, doivent être expliquées à ses interlocuteurs et acceptées. Tact, diplomatie, patience, sens du contact et de la négociation sont autant de qualités exigées pour ce poste.

Respect et confidentialité

Soumis/e au respect de règles professionnelles et déontologiques très strictes, le ou la mandataire judiciaire prête serment dès son accès à la profession. Il ou elle exerce sa mission dans la plus grande confidentialité et ne doit pas avoir d'intérêts communs avec les dirigeants (ou les créanciers). Il lui est expressément interdit d'exercer en parallèle une autre profession, afin d'éviter les conflits d'intérêts.

Où l'exercer ?

Sous statut libéral

Placé/e sous le contrôle des tribunaux (civils ou commerciaux) qui le ou la désignent, et du / de la procureur/e de la République, le ou la mandataire est membre d'une profession libérale. Au contraire de l'avocat/e ou du / de la notaire, le ou la mandataire n'a pas de clientèle propre. Travaillant le plus souvent seul/e il ou elle peut s'associer avec d'autres confrères au sein d'une SCP (société civile professionnelle).

Sur tout le territoire

Les administrateurs et les mandataires judiciaires emploient près de 3000 salariés sur l'ensemble du territoire national. Les équipes, à taille humaine, regroupent en moyenne 10 collaborateurs.

Avec des interlocuteurs variés

S'il ou elle représente plus particulièrement les créanciers, le ou la mandataire judiciaire est cependant en contact permanent avec les chefs d'entreprises, les banquiers, les avocats, les experts-comptables et les commissaires aux comptes.

Les études

Après le bac

4 ou 5 ans pour préparer un M1 ou M2 en droit, économie, gestion, le DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion), le DEC (diplôme d'expertise comptable) ou un diplôme d'école de commerce, puis 3 ans de stage, avant de passer l'examen professionnel d'aptitude.

Emploi et secteur

Quelque 300 professionnels

On compte en France environ 310 mandataires judiciaires répartis dans plus de 260 études. Leur nombre n'est pas soumis à un quota, mais c'est le tribunal qui confie les missions et évalue les besoins en fonction des dossiers. Peu de candidats, une dizaine environ, sont reçus chaque année à l'examen professionnel d'aptitude.

Une rémunération réglementée

La rémunération de cette profession est très réglementée et fixée par le président ou la présidente du tribunal au moment de la désignation du ou de la mandataire. Une seule règle : tarif fixe et frais proportionnels au nombre de salariés et aux créances traitées. Ces émoluments sont prélevés sur la cession des biens du chef d'entreprise.

Secteur

Droit et justice

Salaire du débutant

Revenu variable selon la taille des dossiers confiés par le tribunal.

Pour aller plus loin

Sur le web

Site du ministère de la Justice : informations sur les métiers et les concours de la justice

Association syndicale professionnelle d'administrateurs judiciaires

Librairie



PARCOURS

Droit

Paru le 06/06/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €



PARCOURS

Travail social

Paru le 21/03/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

J'ai le sens du contact →

J'aime manier les chiffres →

Autres métiers à découvrir

Administrateur judiciaire

Magistrat administratif

Greffier administratif

Juriste contentieux

Avocat d'affaires